



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012

Université du Maine – UFR Droit

Avenue Olivier Messiaen

72085 - Le MANS Cedex 09

**Membres de la CA : inscrivez-vous dès maintenant
Responsables de section : réservez dès maintenant
les chambres pour les délégués**

Paris le 3 avril 2012

**Aux membres de la CA
Aux Secrétaires et trésoriers de sections
Pour diffusion rapide auprès des syndiqués**

Cher.e Camarade,

L'action du SNESUP, comme notre prochain congrès d'étude, s'inscrivent dans un contexte complexe. C'est un moment important pour le Syndicat, et plus largement pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche, pour le monde universitaire, dans une période où les politiques gouvernementales successives organisent le démantèlement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au cœur des enjeux pour la société, l'enseignement supérieur et la recherche publics ont été, en 2009, le terrain de luttes sans égales. Ses acteurs, exaspérés par des bouleversements en rupture avec les fondements du service public, attendent des réponses d'envergure. De manière inédite, le pouvoir en place, fébrile, accélère. Les tentatives de verrouillage des procédures d'Idex sont significatives. Nos interventions pour les contrer et rejeter les signatures des conventions État-Idex portent et sont à renforcer (signer, faire signer la pétition

<http://www.idex-non-a-l-exclusion.org/petition/index.html>)

Situé à mi-chemin entre l'élection présidentielle et le scrutin législatif, le congrès d'étude aura une teneur singulière. Nous avons choisi d'approfondir nos propositions, notamment présentes dans "[l'Appel pour une rupture profonde...](#)" et de faire à la formation des enseignants, pulvérisée par le pouvoir en place, une place de taille. Réussir un congrès qui permette de sortir renforcés et en capacité de se projeter pour le service public, pour la société, est donc indispensable.

Moment de démocratie interne, riche et exigeant, ce congrès appelle l'implication de tous. Ce congrès se situe dans un contexte électoral inédit, où se conjuguent échéance nationale et scrutins dans tous les établissements. Tout est réversible ! Le SNESUP entend partout peser pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche, pour ses valeurs, pour la société.

Je compte sur ton engagement.

Bien cordialement.

Secrétaire Général

En annexe, une circulaire pour la préparation du congrès



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012

Université du Maine – UFR Droit

Avenue Olivier Messiaen

72085 - Le MANS Cedex 09

PREPARER ACTIVEMENT LE CONGRES D'ETUDES
ASSURER LA PARTICIPATION DES DELEGUES DE CHAQUE SECTION
RENFORCER LE SYNDICAT CONSTRUIRE DE NOUVELLES COOPERATIONS

Le SNESUP tiendra son congrès d'étude les jeudi 24 et vendredi 25 mai prochains à l'Université du Maine.

1) Délégués des sections au Congrès:

Ils sont désignés par les syndiqués de chaque section selon les modalités suivantes:

de 3 à 9 syndiqués :	1
de 10 à 19 syndiqués :	2
de 20 à 34 syndiqués :	3
de 35 à 49 syndiqués :	4
de 50 à 69 syndiqués :	5
de 70 à 99 syndiqués :	6
> 100 syndiqués par tranche de 50 :	+1

Une section comporte au moins trois adhérents.

Les membres de la CA sont de droit au Congrès avec voix consultative (s'ils ne sont pas délégués).

Dans le cadre du droit syndical, les délégués et participants au congrès bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence qui couvre la durée du congrès ainsi que les "délais de route nécessaires pour s'y rendre" (cf. document joint en annexe, à transmettre au chef d'établissement).

Un listing récapitulatif des adhérents à jour de cotisation vous a été transmis mardi 3 avril avec le message concernant les rappels de cotisation. Un nouveau listing à jour vous sera transmis vers la mi-mai.

2) Accès au congrès :

Le congrès se tient à

l'Université du Maine – UFR Droit - Avenue Olivier Messiaen - 72085 - Le MANS Cedex 09

Pour venir :

Gare du Mans : sortie Nord – Centre ville

Tramway sur le parvis de la gare : Prendre un ticket à l'automate : 1€35

Direction : Université – arrêt « Campus Ribay » Ligne directe, environ 20 mn

3) Frais de déplacement et de séjour des délégués:

Pourront faire l'objet d'un remboursement des frais de déplacement (sur la base du billet SNCF 2ème classe ou tarif plus avantageux) les délégués élus de la section, ainsi que les membres de la CA sortante. Les syndiqués

non délégués participant au congrès (sans droit de vote) verront leurs frais de déplacement pris en charge par leur section (se renseigner auprès de son trésorier).

Les repas du midi (pris en restauration collective) sont à la charge du syndicat.

Pour les congressistes arrivant le mercredi 23 au soir, le dîner sera remboursé sur la base forfaitaire de 11 euros.

L'hébergement est à la charge de la trésorerie nationale. L'hébergement en chambre double étant préconisé, en cas de demande individuelle d'hébergement en chambre simple, une contribution au surcoût entraîné pourra être demandée aux délégués.

Des chambres ont déjà été réservées dans des hôtels confortables en centre ville. Faites-nous connaître au plus tôt le nombre de délégués qui vont avoir besoin d'une chambre.

Les sections sont donc invitées à transmettre DES MAINTENANT les demandes de chambre pour leurs délégués potentiels (Cf. fiche de réservation hébergement en annexe, à renvoyer par mèl, fax ou courrier postal, (cf. ci-dessous : Contact Congrès).

4) Soirée festive:

Une soirée festive (visite de la ville et repas dans un restaurant du Mans) est organisée le jeudi 24 mai au soir. Une contribution forfaitaire individuelle de 20 euros, inscription via la fiche hébergement jointe en annexe, est demandée aux camarades intéressés.

Les frais personnels (participation de 20 € pour le repas "festif" du jeudi soir, supplément chambre individuelle de 30 €) sont à la charge de chaque camarade concerné.

Le point sera fait avec chaque camarade lors des formalités d'inscription à l'arrivée au congrès.

5) Assurer les conditions du succès :

Dès maintenant, **collecter les cotisations manquantes et celles de nouveaux collègues. Le renouvellement des cotisations, l'adhésion de nouveaux collègues, le renforcement du SNESUP et le développement de son activité font partie intégrante du congrès, de sa préparation, de son succès. Le SNESUP doit lutter et s'imposer avec le plus de force possible dans un contexte où la loi LRU a accentué la précarité et la souffrance au travail de nombreux personnels. Les collègues ont plus que jamais besoin du SNESUP et il s'agit de ne pas les laisser seuls alors que le travail d'accompagnement et de défense des personnels devient de plus en plus important.**

Organiser la préparation collective du Congrès (cf supplément au 603)

- Réunir la section syndicale et informer tous les syndiqués
- Elaborer et envoyer les contributions individuelles ou collectives à congres@snesup.fr
- Désigner les délégués au congrès
- Date limite de prise en compte des cotisations le 18 mai 2012

6) Contact Congrès :

Pour toute question relative à la préparation du congrès, contacter le SNESUP

par **courriel** (congres@snesup.fr ; objet: Congrès du Mans)

ou par **téléphone** (n° **0144799621**), **fax** (n° **0144799719**)

ou courrier postal à SNESUP-FSU Congrès d'étude 78, rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS.

Bien amicalement,

Marc CHAMPESME, Trésorier National

Pièces jointes:

. *Projet déroulement et cadre d'organisation du congrès. 8 pages congrès*

. *Fiche à renvoyer pour l'hébergement et le dîner du jeudi soir*

. *Mandat provisoire de délégué, fiche de remboursement de frais. Autorisation d'absence*



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP
Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012
Université du Maine – UFR Droit
Avenue Olivier Messiaen
72085 - Le MANS Cedex 09

Propositions de déroulement du Congrès

Jeudi 24 mai 2012

09 h 30	Accueil des congressistes
10 h 00	Ouverture du Congrès Accueil de l'Université Adoption de l'ordre du jour Intervention du Secrétaire Général portant sur la situation générale et sur les travaux du Congrès
10 h 45	Débat général
13 h 00	Déjeuner
14 h 00	Débat selon les thématiques du congrès
17 h 00	Pause
17 h 15	Suite du débat selon les thématiques du congrès
19 h 00	Visite de la ville
20 h 30	Dîner en ville

Vendredi 25 mai 2012

8 h 30	Suite du débat selon les thématiques du congrès
11 h 00	Adoption des textes du congrès
13 h 30	Buffet



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP
Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012
Université du Maine – UFR Droit
Avenue Olivier Messiaen
72085 - Le MANS Cedex 09

BULLETIN DE RESERVATION DE CHAMBRES

Nom :

Prénom :

Section :

Souhaite réserver pour la nuit du 23 au 24 mai et/ou du 24 au 25 mai

Nuit du 23 au 24

Nuit du 24 au 25

Demande d'un hébergement en chambre individuelle (supplément de 30 € non pris en charge par le SNESUP)

OUI

NON

✂.....

BULLETIN DE RESERVATION POUR LE REPAS FESTIF DU 24 MAI AU SOIR

Nom :

Prénom :

Section :

S'inscrit pour le repas (participation de 20 €)

OUI

NON

à renvoyer dès que possible - par courriel : congres@snesup.fr – Objet : Congrès du Mans

Par fax : 0144799719 - Par téléphone : 0144799621 - 0659126981

Par courrier postal : SNESUP-FSU Congrès d'étude - 78, rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS.



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012

Université du Maine – UFR Droit

Avenue Olivier Messiaen

72085 - Le MANS Cedex 09

MANDAT PROVISOIRE DE DELEGUE

Nom, prénom :

Section Syndicale :

a été désigné(e) au cours de la réunion du :

Le secrétaire ou trésorier de la section

(Nom, Prénom, Signature)

NB : ce mandat provisoire est à échanger contre un mandat définitif dès l'arrivée au congrès (secrétariat du congrès)

✂

FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DELEGUE

Nom, prénom :

Section Syndicale :

Délégué :

Membre CA :

Montant des frais de déplacement:

(2^{ème} classe SNCF)

Signature du délégué



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012

Université du Maine – UFR Droit

Avenue Olivier Messiaen

72085 - Le MANS Cedex 09

CONVOCAION A REMETTRE
AU CHEF D'ETABLISSEMENT

**Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat
(Autorisation Spéciale d'absence).**

Le Congrès d'Etude du SNESUP se tiendra les

Jeudi 24 mai et Vendredi 25 mai 2012
à partir de 9 h 30

L'autorisation spéciale d'absence porte outre la durée des réunions statutaires elles-mêmes, sur les "délais de route" nécessaires pour s'y rendre.

Fait à Paris, le 3 avril 2012

Stéphane TASSEL, Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'St. Tassel', written over a horizontal line.



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 24 et Vendredi 25 mai 2012

Université du Maine – UFR Droit

Avenue Olivier Messiaen

72085 - Le MANS Cedex 09

HORAIRES SNCF AU DEPART DE PARIS GARE MONTPARNASSE

Quelques indications sur les horaires de train depuis Paris

Horaires Train PARIS – LE MANS – 23 MAI – TRAINS DIRECTS

Départ Paris (Gare Montparnasse)	Arrivée Le Mans
18 h 51	19 h 49
19 h 09	20 h 10

Horaires Train PARIS – LE MANS – 24 MAI – TRAINS DIRECTS

Départ Paris (Gare Montparnasse)	Arrivée Le Mans
8 h 09	9 h 06
9 h 51	10 h 49

Horaires Train LE MANS – PARIS – 25 MAI – TRAINS DIRECTS

Départ Le Mans	Arrivée Paris (Gare Montparnasse)
14 h 01	14 h 57 (TGV)
14 h 17	15 h 13 (TGV)
15 h 20	16 h 15 (TGV)
15 h 36	17 h 53 (TER)